

Communiqué de presse

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

LA MINISTRE MICHELLE COURCHESNE ANNONCE UNE SUBVENTION DE 5,3 MILLIONS DE DOLLARS POUR OPTIMISER LA CONSOMMATION D'ÉNERGIE DANS LES INSTALLATIONS DU CENTRE DE SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX DU NORD DE LANAUDIÈRE

Laval, le 26 mai 2011 – La ministre de l'Administration gouvernementale, présidente du Conseil du trésor et ministre responsable de la région de Lanaudière, madame Michelle Courchesne, a annoncé aujourd'hui, au nom du ministre de la Santé et des Services sociaux, le docteur Yves Bolduc, que le Centre de santé et de services sociaux du Nord de Lanaudière profitera d'un investissement de 5,3 millions de dollars pour optimiser la consommation d'énergie dans onze de ses installations, incluant le Centre hospitalier régional de Lanaudière.

Comme l'a expliqué madame Courchesne, « cette contribution gouvernementale, qui fait suite à l'adoption de la loi sur le développement durable en 2006, s'inscrit dans le cadre d'un vaste projet d'efficacité énergétique qui sera réalisé à l'échelle du territoire du Nord de Lanaudière grâce à un investissement total de 15,5 millions de dollars. Cette initiative sera en bonne partie autofinancée, puisque des économies récurrentes de l'ordre de 1,4 million de dollars par année sont attendues à partir du moment où les nouveaux systèmes seront fonctionnels ».

Outre le centre hospitalier régional, les installations visées par ce projet sont les suivantes : CHSLD Saint-Eusèbe, CHSLD Saint-Antoine-de-Padoue, CLSC et CHSLD du Piedmont, CHSLD de Saint-Jacques, CHSLD Alphonse-Rondeau, CHSLD de Saint-Liguori, CHSLD de Saint-Michel-des-Saints, CHSLD et CLSC de Saint-Donat, CLSC de Saint-Gabriel, Unité de médecine familiale du Nord de Lanaudière.

« Dans une perspective de développement durable, auquel notre gouvernement accorde une grande importance, le CSSS du Nord de Lanaudière aura recours à toute une série de mesures pour optimiser sa consommation d'énergie, incluant l'utilisation de la géothermie, la conversion des systèmes d'éclairage, la remodulation des séquences et des contrôles, ainsi que l'optimisation des chaufferies », a déclaré madame Courchesne. « Nous pouvons être fiers que cet établissement fasse de tels efforts pour valoriser les énergies renouvelables » a-t-elle ajouté.

À l'échelle du Québec, le ministère de la Santé et des Services sociaux consacre dix millions de dollars par année, pendant dix ans, à des projets favorisant le développement durable et le déploiement des énergies renouvelables.

Source : Ministère de la Santé et des Services sociaux
Direction des communications

Renseignements : Natacha Joncas Boudreau
Attachée de presse du ministre
de la Santé et des Services sociaux
418 266-7171

Marie-Ève Labranche
Attachée de presse régionale de la ministre
responsable de la région de Lanaudière
450 689-5516